

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 10 mars 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Questions sur les faux prêtres dans la Tradition catholique

Les ordinations invalides ou douteuses et les réordinations au sein de la FSSPX

Depuis le 18 juin 1968, date de la promulgation de *Pontificalis Romani* par Montini-Paul VI de la forme sacramentelle invalide de consécration épiscopale inventée par le trio infernal Bugnini.-Lécuyer-Dom Botte, l'usage imposé par les autorités de l'église conciliaire de ce faux rite sacramentel invalide prétendument catholique (cf. www.rore-sanctifica.org), en remplacement des rites valides traditionnels et immémoriaux catholiques pour consacrer les évêques, a conduit à l'instauration depuis bientôt 39 ans d'un faux épiscopat conciliaire qui ne transmet plus sacramentellement le sacrement de l'Ordre, c'est-à-dire en particulier les pouvoirs sacrificiels aux vrais prêtres catholiques pour la consécration des saintes espèces lors du Saint Sacrifice de la Messe – quel que soit par ailleurs le rite utilisé pour la célébrer.

Le refus depuis des décennies de la part des autorités cléricales de la Tradition de dénoncer auprès de leurs fidèles cette situation, a conduit à instaurer de fait au sein même de la Tradition la confusion des Sacerdoce : la confusion de fait entre le faux et le vrai Sacerdoce (cf. Message VM¹ du 10 octobre 2006 : Lettre solennelle aux quatre évêques des la FSSPX ou le diaporama²).

C'est ainsi qu'aujourd'hui nombre de prétendus abbés qui portent la soutane et font profession de célébrer la messe de Saint Pie V, **ne sont en réalité, le sachant ou non, que de simples laïcs, entièrement démunis de tout véritable pouvoir sacramentel et sacrificiel.**

Les prétendues messes qu'ils disent dans le rite de Saint Pie V sont absolument invalides et leurs fidèles n'y adorent que du pain, tout comme restent sacramentellement invalides les pseudo-absolutions qu'ils délivrent.

Afin d'aider les fidèles qui veulent avoir l'assurance de recevoir des sacrements valides, absolument vitaux pour assurer leurs sanctification et leur salut éternel, nous commençons à publier les

¹ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

² http://www.virgo-maria.org/Fichiers_Diaporama/Lettre_ouverte_aux_4_eveques_de_la_FSSPX_1K.pdf

informations ou les questions qui concernent les pseudo-prêtres dont l'ordination est douteuse ou invalide.

Ces abbés sont soit hors de la FSSPX ou officient au sein de ses chapelles et prieurés. Nous publions également **les noms de prêtres réordonnés au sein de la FSSPX selon le rite catholique traditionnel par de véritables évêques catholiques, eux-mêmes consacrés par un véritable évêque catholique selon le rite catholique immémorial valide.**

Force est ainsi de constater qu'aucun critère objectif ne préside à la décision de réordonner les anciens prêtres conciliaires au sein de la FSSPX.

Quelles sont les raisons proclamées de ces réordinations, **toujours discrètes au sein de la Tradition ?**
Serait-ce :

- le sentiment subjectif de l'intéressé ?
- ou bien la réaction hostile des fidèles saisis par le doute ?

Nous ne savons, et il semble qu'il n'existe pas de critère objectif officiellement déclaré par les autorités de la FSSPX.

La raison de la réordination de la part des autorités de la FSSPX serait-il d'ordre psychologique pour apaiser la conscience de l'intéressé ou des fidèles ?

L'Eglise catholique a-t-elle jamais pratiqué des réordinations pour raison psychologique ? Pour la théologie catholique authentique si les réordinations étaient pratiquées pour un motif déclaré psychologique, elles constitueraient à ses yeux un pur sacrilège.

Bien au contraire, les réordinations pratiquées par l'Eglise catholique ont un motif théologique.

Or le Père Pierre-Marie d'Avrillé, « **le théologien officiel de la FSSPX sur la question de l'invalidité des consécration épiscopales conciliaires** » (cf. Message VM³ du 10 octobre 2006 : **Lettre solennelle aux quatre évêques des la FSSPX**) recommande lui-même d'examiner « **au cas par cas** » les consécration des prétendus « évêques » conciliaires qui ont ordonné ces pseudo-prêtres conciliaires passés à la Tradition, mais selon quels critères ? Mystère !!!!

Au contraire de cette pratique ahurissante, l'Eglise catholique n'a jamais toléré le moindre doute dans les ordinations. Cette pratique est appelée du nom de **tutorisme** : Dès le moindre doute, et jusqu'à la mort de Pie XII, **l'ordination est dès lors considérée comme nulle et l'Eglise catholique a toujours exigé une nouvelle ordination.**

Face à la confusion de fait entre faux et vrai Sacerdotes, entre faux et vrai Episcopat, à présent organisée par le refus obstiné de statuer officiellement et clairement sur les consécration épiscopales conciliaires, il est désormais ABSOLUMENT ESSENTIEL de connaître les noms des « évêques » qui ont « ordonné » ces pseudo-prêtres ralliés à la Tradition.

Prêtres dont les ordinations sont invalides ou douteuses

- **abbé Belwood**
 - ordonné avec le nouveau rite sacerdotal dans les années 1970 (et par quel(s) évêque(s) ?), il officie en Normandie au prieuré de Gavrus de la FSSPX
- **Don Gabriele**, italien
 - ordonné par un évêque conciliaire, avec l'ancien rite, chez les Bénédictines de Notre-Dame de Toute Confiance à Saint-Loup à Lamairé (mouvance de la FSSPX)

³ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Selon des sources autorisées, l'abbé Petrucci (FSSPX), prieur de Nantes, refuse que les abbés Belwood et Don Gabriele célèbrent à Nantes. Il semble que ce n'était pas le cas de l'abbé Bonneterre, très favorable à Jean-Paul II.

- **Abbé Goesche**, ancien membre de la FSSPX, il a été ordonné par le même faux évêque conciliaire que l'abbé Mader, et il ne fut pas réordonné. Il a rejoint l'Institut Philippe Néri à Berlin, c'est une institution ralliée. Selon certaines informations, **l'abbé Goesche aurait été incité par l'abbé Gaudron (FSSPX) à ne pas se faire réordonner**. Signalons que l'abbé Gaudron⁴ enseigne au séminaire de Zaitzkofen, il est le collaborateur à la fois de l'abbé Schmidberger et du Père Pierre-Marie de Kergorlay d'Avrillé qui a signé les articles du *Sel de la terre* (n°54, 56 et 58) qui diffusent la pseudo-démonstration de validité du nouveau rite de consécration épiscopale de 1968 élaborée par Dom Botte et le Père Lécuyer, ennemi personnel de Mgr Lefebvre⁵.
 - Par contre l'abbé Mader, qui appartient toujours à la FSSPX, a été réordonné
- **Père Pius**, ancien cistercien conciliaire, ordonné dans le nouveau rite et par quel « évêque » ? A quitté la FSSPX, et a rejoint l'Institut Saint Philippe Néri. Bon ami de Mersch (membre du réseau allemand⁶), a travaillé dans les commissions vaticanes pour les canonisations.

Prêtres à propos desquels il est nécessaire d'obtenir des informations précises concernant leur ordination (consécrateur et rite de consécration)

- **Abbé Cottard**, a été ordonné par Mgr Lefebvre, mais subsiste un doute quand au rite employé. Selon certains il aurait été réordonné dans le rite traditionnel par Mgr Lefebvre, selon d'autres non, à l'heure où nous écrivons nous n'avons aucune preuve de cette réordination qui prouverait que l'abbé Cottard est sacramentellement un prêtre catholique. L'abbé Cottard est membre du Chapitre général de juillet 2006 de la FSSPX.
- **Abbé Viller**, suisse, a quitté la FSSPX, aurait été ordonné dans le nouveau rite conciliaire, mais par quel(s) « évêque(s) » ?

Prêtres dont les ordinations sont invalides ou douteuses et qui ont été réordonnés validement au sein de la FSSPX

- **Père Benedikt**, franciscain polonais, actuellement à l'Institut Saint Philippe Néri. Il a demandé sa réordination.
- **Père Seraphim**, réordonné à la fin des années 1980 - début des années 1990, a quitté la FSSPX
- **Abbé Janetti** ordonné par un évêque conciliaire, a été réordonné en 2005 au sein de la FSSPX

Ce premier point d'information n'est pas exhaustif, loin de là.

[Nous le maintiendrons à jour sur le site Virgo-Maria.org sur cette page :](#)

http://www.virgo-maria.org/D-Faux-petre/index_faux_pretres.htm

Nous invitons les fidèles ou les clercs qui disposeraient d'information à nous contacter, afin que nous puissions continuer à enrichir ce travail d'information **pour le salut des fidèles et pour leur permettre d'avoir la certitude de recevoir les véritables sacrements catholiques valides.**

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

⁴ [http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-2006-02-notitiae_\(ex_tomo_3\)/2006-04-notitia_5-de_occultanione/rs_notitia_5_de_occultatione_2006_03.PDF](http://www.rore-sanctifica.org/bibilothèque_rore_sanctifica/01-publications_de_rore_sanctifica/rore_sanctifica-2006-02-notitiae_(ex_tomo_3)/2006-04-notitia_5-de_occultanione/rs_notitia_5_de_occultatione_2006_03.PDF)

⁵ <http://www.rore-sanctifica.org>

⁶ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B00-FSSPX_reseau_allemand.pdf

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>